



Conseil économique et social

Distr. générale
19 janvier 2017
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Cinquantième session

3-7 avril 2017

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Débat général

Évolution de la structure par âge de la population et développement durable

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Dans sa décision 2016/101 (voir E/2016/25), la Commission de la population et du développement a décidé que le thème spécial de sa cinquantième session, en 2017, serait « Évolution de la structure par âge de la population et développement durable ». Le présent rapport a pour objet d'éclairer les débats que la Commission consacrerait à ce thème, dans le cadre du suivi continu auquel elle procède de la mise en œuvre du Chapitre VI (sur l'accroissement et la structure de la population) du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement tenue au Caire en 1994.

Y sont examinés les changements qui affectent le plus couramment la répartition par âge de la population humaine, au niveau mondial et dans divers pays et régions. Eux-mêmes la résultante de facteurs sociaux et économiques, ils ont des effets non négligeables sur le développement durable. Le rapport met en évidence les principales tendances et variations de cette évolution au plan international, ainsi que le rôle essentiel des politiques axées sur la population, la santé, l'éducation, l'emploi et la protection sociale qui sont adoptées en réponse aux changements constatés et à l'appui des effets positifs qu'ils sont susceptibles d'avoir sur le plan socioéconomique.

Il a été établi par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales.



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Évolution de la structure par âge	3
A. Évolution de la structure par âge : tendances mondiales	4
B. Évolution de la structure par âge : tendances régionales	5
C. Structure par âge dans les zones urbaines et rurales	7
D. Tendances observées en ce qui concerne les enfants et les jeunes	9
E. Tendances observées en ce qui concerne la population d'âge actif	10
F. Tendances observées en ce qui concerne la population âgée	10
III. Fécondité, santé et éducation	12
IV. Solidarité intergénérationnelle : particuliers et ménages	15
A. Évolution de la cohabitation intergénérationnelle	15
B. Problématique hommes-femmes et conciliation des obligations professionnelles et familiales	18
V. Conséquences démographiques et macroéconomiques	19
A. Incidences du vieillissement de la population sur le travail et la sécurité du revenu des personnes âgées	21
B. Incidences du vieillissement de la population sur les pensions de retraite	22
C. Conséquences macroéconomiques de l'évolution de la pyramide des âges	24
VI. Nécessité de disposer de données ventilées par âge et par sexe	25
VII. Conclusions et recommandations	25

I. Introduction

1. Dans la grande majorité des pays, la répartition selon l'âge de la population est actuellement soumise à des changements considérables. Des taux de fécondité et de mortalité relativement élevés, associés à une moyenne d'âge peu élevée de la population, font place progressivement à des taux de fécondité et de mortalité plus faibles, traduisant un vieillissement de la population.

2. Ces changements sont la manifestation d'une forme de transition démographique caractérisée par la diminution prolongée des taux de mortalité et de fécondité observée parmi la majorité d'une population et dont découlent d'autres modifications importantes, qui affectent non seulement la taille de celle-ci, mais également sa structure par âge, elle-même parfois influencée par les migrations internationales, surtout dans les pays qui enregistrent un faible taux de fécondité et accueillent un grand nombre d'immigrants¹.

3. Comme illustré ci-après, la transition démographique est un phénomène universel, bien que le moment auquel elle intervient et sa rapidité varient considérablement d'un pays et d'une région à l'autre. Les changements qu'elle implique en ce qui concerne la répartition par âge de la population et d'autres tendances démographiques connexes telles que le recul de l'âge du mariage et de la naissance du premier enfant ou encore l'évolution des familles en termes de taille, de composition et de mode de vie, ont des conséquences importantes sur la santé et l'éducation des enfants et des jeunes, ainsi que sur la taille et la productivité de la population active, sur la durabilité des systèmes de transfert financier et sur la dynamique de croissance macroéconomique.

II. Évolution de la structure par âge

4. La transition d'un régime démographique caractérisé par une mortalité et une fécondité élevées vers un régime caractérisé par une mortalité et une fécondité peu élevées a des répercussions directes sur la répartition par âge de la population. On distingue trois phases dans cette transition. Au cours de la première, on observe une érosion de la mortalité, mais la fécondité demeure élevée et la répartition par âge évolue au profit des groupes les plus jeunes – dont la proportion augmente du fait que davantage de nourrissons et d'enfants² survivent au-delà de la petite enfance. Au cours de la deuxième phase, le taux de fécondité décline lui aussi, d'où une diminution de la proportion d'enfants et de jeunes dans la population totale. Parallèlement, la proportion d'adultes appartenant aux groupes d'âge les plus actifs et parmi lesquels on dénombre le plus de naissances commence à augmenter. Durant la troisième phase, si la fécondité se maintient à son étiage pendant plusieurs décennies, le nombre des enfants, des jeunes et des adultes en âge de travailler, ainsi que la part de la population qu'ils représentent, diminuent cependant que le nombre et la proportion des personnes âgées continuent d'augmenter.

¹ Dans la plupart des cas, la moyenne d'âge des migrants est inférieure à celle de la population du pays d'accueil, aussi l'âge moyen de celle-ci tend-il à diminuer proportionnellement.

² Dans le présent rapport, on considère sauf mention contraire que les « enfants » ont entre 0 et 14 ans, les « jeunes » entre 15 et 24 ans, les « personnes en âge de travailler » entre 25 et 64 ans, et les « personnes âgées » 65 ans ou plus.

5. Cette transition progressive d'une population jeune vers une population plus âgée est qualifiée de « vieillissement de la population », souvent mesuré à l'aune de l'augmentation de l'âge médian ou de la proportion de personnes âgées dans la population. Au plan international, le moment où s'enclenche cette dynamique et le rythme de celle-ci varient fortement d'une zone géographique à une autre. Ainsi, c'est au Japon et dans la plupart des pays d'Europe qu'elle est le plus avancée, car la troisième phase de la transition démographique y est déjà largement entamée. Les populations de l'Australie, du Canada, des États-Unis d'Amérique et de la Nouvelle-Zélande vieillissent elles aussi. Toutefois, les taux de fécondité n'y étant pas aussi faibles qu'au Japon ou en Europe et l'afflux d'immigrants y étant régulier, le vieillissement de la population y est plus lent. La plupart des pays d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes se trouvent dans les phases intermédiaire ou avancée de la transition. La baisse de fécondité dans ces régions y a été rapide au regard des tendances historiques et il est prévisible que leurs populations vieilliront plus rapidement que celles de l'Europe, du Japon et d'autres pays développés. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne traversent actuellement la première phase de la transition démographique ou viennent d'entrer dans la deuxième phase : leurs populations sont encore relativement jeunes. Si la baisse de fécondité en Afrique est conforme aux prévisions, ces pays connaîtront au cours des prochaines décennies le même processus de vieillissement de la population à long terme.

6. Le vieillissement de la population est la conséquence de l'un des principaux accomplissements de l'humanité. Compte tenu de la forte augmentation de la proportion d'enfants qui survivent jusqu'à l'âge adulte, les couples peuvent décider de donner naissance au nombre d'enfants qu'ils souhaitent, avec l'assurance que l'enfant et la mère survivront, souvent jusqu'à un âge avancé. La réduction de la mortalité infantile, postinfantile et maternelle et la promotion de la santé de la procréation comptaient parmi les priorités du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD). Elles ont par la suite été incluses dans les objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable qui y sont associés. Les changements démographiques qui en résultent, notamment pour la structure par âge de la population, font certes apparaître de nouveaux obstacles à surmonter mais ouvrent aussi des possibilités nouvelles pour le développement durable³.

A. Évolution de la structure par âge : tendances mondiales

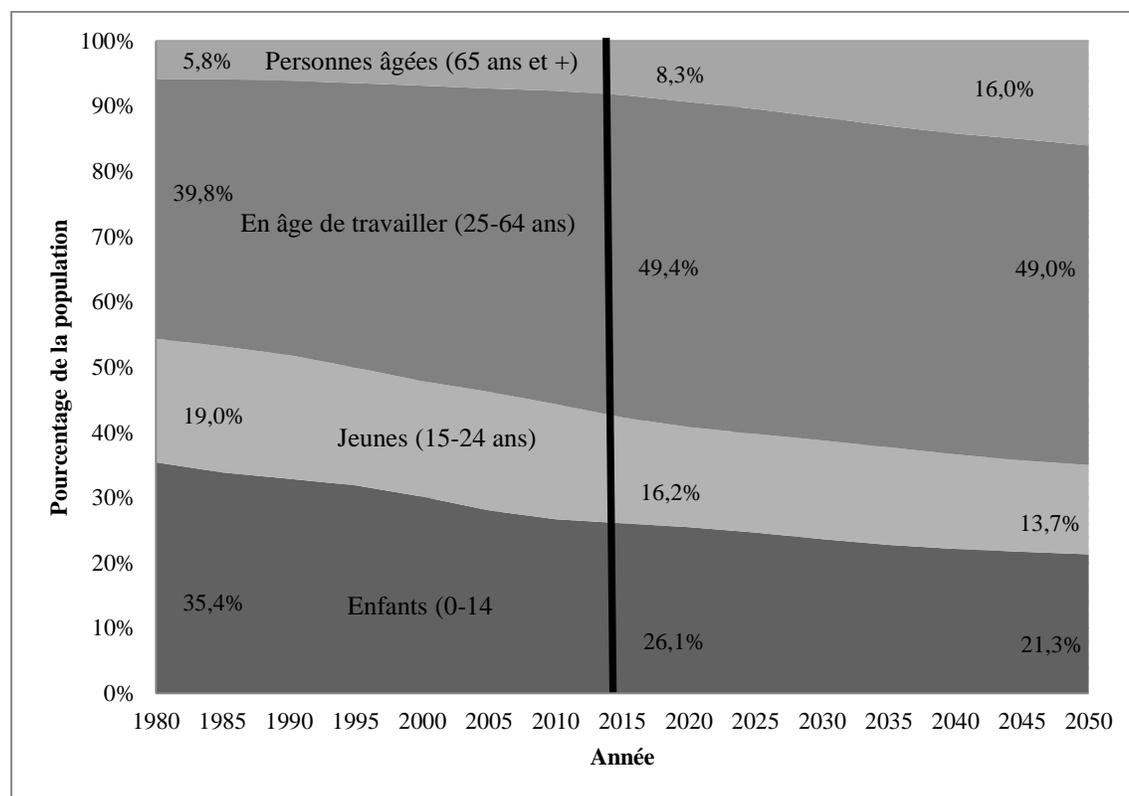
7. Entre 1980 et 2015, la proportion des enfants de moins de 15 ans dans la population mondiale a diminué, passant de plus d'un tiers à un peu plus d'un quart. Selon les prévisions, elle devrait continuer de baisser, jusqu'à ne plus représenter qu'un cinquième environ après 2050 (voir fig. I). S'agissant des personnes âgées de 65 ans et plus, leur proportion dans la population mondiale était inférieure à 6 % en 1980, elle est aujourd'hui de 8 % et elle devrait dépasser 16 % d'ici à 2050.

8. Bien que le nombre de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) dans le monde ait augmenté pour atteindre aujourd'hui environ 1,2 milliard, leur part dans la

³ Guy J. Abel *et al.*, « Meeting the Sustainable Development Goals leads to lower world population growth », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 113, n° 50 (décembre 2016).

population mondiale devrait diminuer lentement et passer d'un peu plus de 16 % aujourd'hui à moins de 14 % en 2050. Après avoir progressivement augmenté depuis 1980, la proportion de la population mondiale en âge de travailler (entre 25 et 64 ans) devrait se stabiliser juste au-dessous de 50 % entre aujourd'hui et le milieu du siècle.

Figure I
Répartition en pourcentage de la population mondiale par groupe d'âge, de 1980 à 2050



Source : Nations Unies, World Population Prospects: The 2015 Revision.

B. Évolution de la structure par âge : tendances régionales⁴

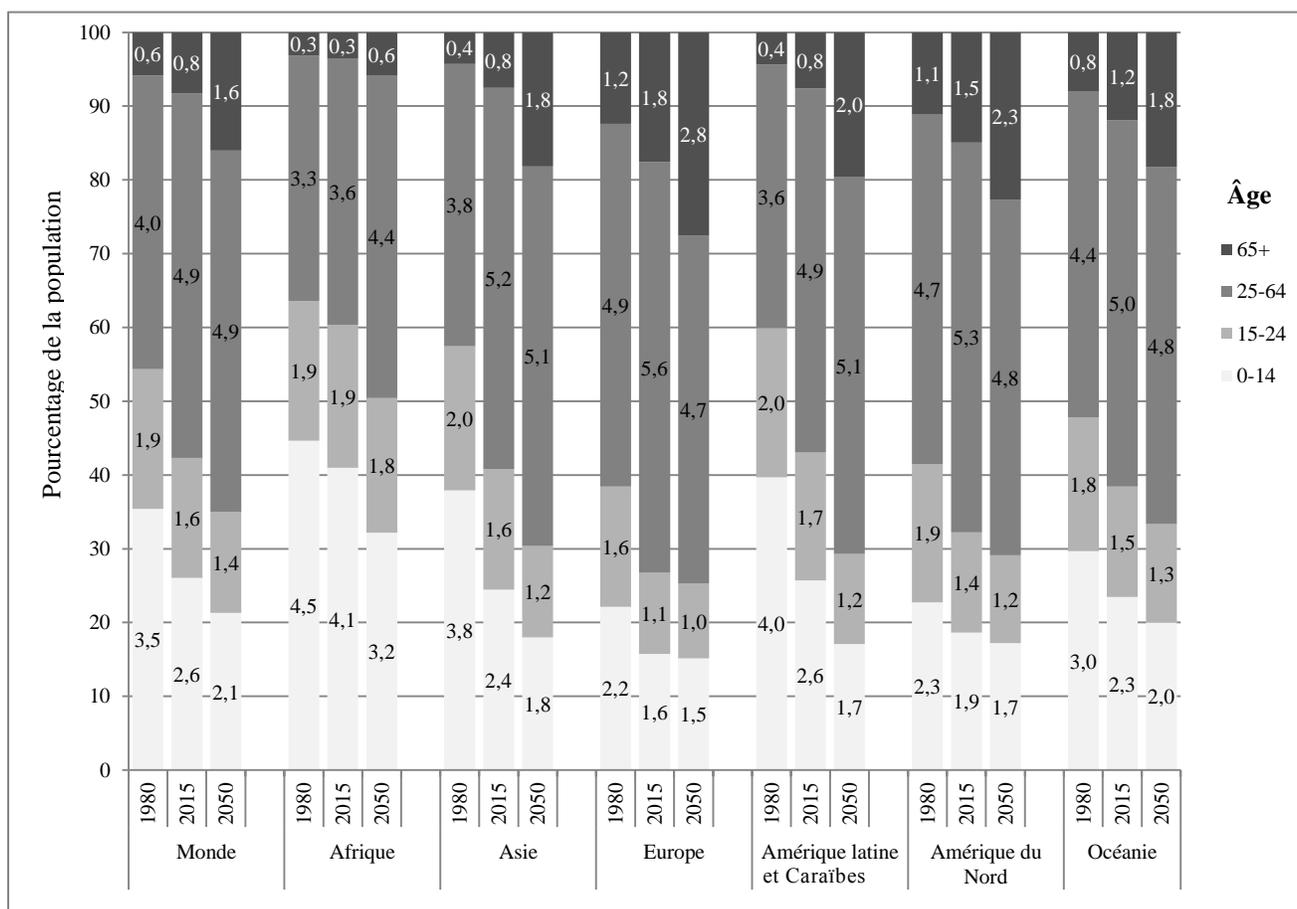
9. On s'attend à ce que le vieillissement de la population concerne peu ou prou toutes les régions, mais les niveaux et tendances actuellement observés varient grandement de l'une à l'autre. L'Europe, dont 18 % de la population était âgée de 65 ans ou plus en 2015, enregistre la moyenne d'âge la plus élevée de toutes les grandes régions et devrait conserver cette position dans un avenir proche (fig. II). La population de l'Amérique du Nord est légèrement plus jeune, puisque les

⁴ Des informations plus détaillées sur les tendances par région sont disponibles dans la documentation complémentaire. Voir : <http://www.un.org/en/development/desa/population/commission/sessions/2017/index.shtml>.

personnes âgées ne représentent que 15 % du total, ce qui s'explique par une fécondité plus élevée, une espérance de vie plus faible et une immigration plus importante qu'elles ne l'ont été en Europe ces dernières décennies. Selon les projections démographiques établies pour les suivantes, la situation de ces deux régions l'une par rapport à l'autre devrait rester la même à cet égard : en effet, en 2050, la proportion de personnes âgées dans la population totale devrait avoisiner 23 % en Amérique du Nord et 28 % en Europe.

Figure II

Répartition en pourcentage de la population par groupe d'âge, au niveau mondial et pour les grandes régions, en 1980, 2015 et 2050



Source : Nations Unies, *World Population Prospects: The 2015 Revision*.

10. En Asie ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, la répartition selon l'âge est similaire et cette situation devrait se maintenir jusqu'en 2050. D'ici là, la proportion de personnes âgées devrait être multipliée par plus de deux, pour passer de quelque 8 % aujourd'hui dans les deux régions à environ 18 % en Asie et 20 % en Amérique latine et aux Caraïbes. De toutes les grandes régions du monde, c'est l'Afrique où la population est aujourd'hui la plus jeune; la structure par âge y est comparable à ce qu'elle était en Asie ou en Amérique latine et aux Caraïbes aux alentours de 1980. D'ici à 2050, la répartition par âge en Afrique devrait évoluer

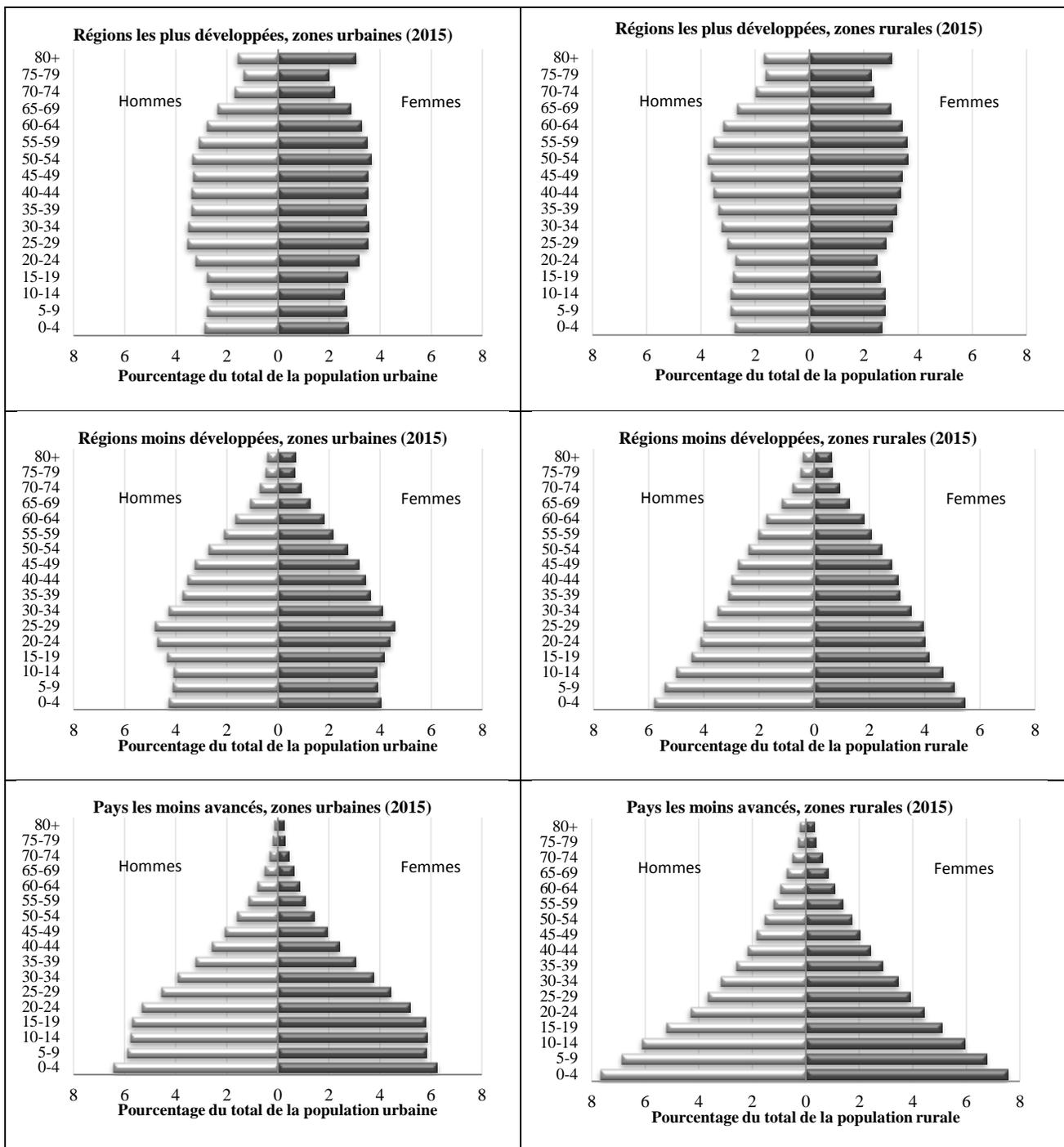
pour ressembler à ce qu'elle était en Amérique latine et aux Caraïbes en 2000 (données non incluses), les enfants et les jeunes comptant encore pour environ la moitié de la population totale.

C. Structure par âge dans les zones urbaines et rurales

11. Les zones urbaines et rurales des pays des régions développées⁵, tout comme les zones urbaines de ceux des régions en développement, enregistrent un vieillissement de la population à des degrés divers. Il n'en va pas de même dans les pays en développement, où la population est nettement plus jeune dans les zones rurales que dans les zones urbaines (voir fig. III). En revanche, les populations urbaines et rurales des pays développés sont devenues plus homogènes à cet égard (Nations Unies, 2014). Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes dans les zones urbaines et rurales des pays développés, particulièrement parmi les adultes et les personnes âgées; elles ne le sont que légèrement plus parmi la population âgée urbaine – mais pas parmi la population rurale – des régions en développement dans leur ensemble.

⁵ Conformément à l'usage, on entend par régions « développées » ou « plus développées » l'Europe et l'Amérique du Nord, auxquelles s'ajoutent l'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande, le reste du monde se répartissant entre régions « en développement » et « moins développées ».

Figure III
Répartition de la population selon l'âge dans les zones urbaines et rurales des pays relevant de trois groupes de développement, en pourcentage (2015)



Source : Nations Unies, *Urban and rural population by age and sex, version 3*, (2014).

12. La base de la pyramide des âges de la population urbaine – dans les régions plus développées comme dans les régions moins développées – est étroite en raison du faible taux de fécondité qui y est enregistré; elle ne s'élargit – traduisant une proportion plus élevée de jeunes dans la population – que pour les zones urbaines des pays en développement. Cette spécificité est due à un plus faible taux de fécondité dans les zones urbaines que dans les zones rurales, lié à un exode important des jeunes vers les villes dans les pays en développement. La pyramide des âges de la population urbaine des pays les moins avancés fait apparaître certains éléments qui attestent la diminution récente du taux de fécondité dans les zones urbaines. Dans les régions plus développées, la représentation graphique de la structure par âge n'est plus de forme pyramidale : les taux de fécondité peu élevés qui y sont enregistrés de longue date, tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales, lui ont imprimé une forme plus rectangulaire

D. Tendances observées en ce qui concerne les enfants et les jeunes⁶

13. Le nombre d'enfants (âgés de 0 à 14 ans) et de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) dans le monde devrait augmenter légèrement au cours des prochaines décennies, mais ne représenter pour autant qu'une moindre part de la population totale. L'augmentation constante du nombre d'enfants et de jeunes à l'échelle mondiale est principalement due à une forte croissance de ces groupes d'âge en Afrique, ainsi qu'en Amérique du Nord et en Océanie. Ce phénomène ne sera que partiellement compensé par la diminution du nombre d'enfants et de jeunes en Asie, en Europe, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Selon les projections démographiques, on dénombrera en 2050 un peu moins de 2,1 milliards d'enfants et environ 1,3 milliard de jeunes dans le monde.

14. En raison de ces tendances régionales, c'est en Afrique que l'on enregistre déjà la proportion d'enfants la plus élevée, à savoir 25 % du total mondial, et ce pourcentage aura encore augmenté en 2050, puisqu'il devrait atteindre 38 %; à l'inverse, une diminution devrait être enregistrée en Asie (de 56 % à 46 %), tout comme en Amérique latine et aux Caraïbes pour passer (de 9 % en 2015 à 6 % en 2050). Dans les autres régions (Europe, Amérique du Nord et Océanie), la fourchette actuelle, comprise entre 9 % et 10 % du total, devrait se maintenir.

15. La proportion de jeunes âgés de 15 à 24 ans que compte l'Asie devrait diminuer, pour passer de 60 % à 49 %; en Amérique latine et aux Caraïbes, un recul est également anticipé (de 9 % à 7 %). Par contraste, si 19 % de l'ensemble des jeunes que compte la planète vivent aujourd'hui en Afrique, cette proportion devrait passer à 34 % en 2050. En Europe, en Amérique du Nord et en Océanie, elle devrait rester stable, entre 10 % et 11 %. Dans la région arabe, qui englobe certaines parties de l'Asie occidentale et de l'Afrique du Nord et où l'on trouve près de 20 % des jeunes que compte la planète (données non incluses), le taux de fécondité devrait diminuer jusqu'au milieu du siècle, même si certains pays, comme l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et surtout l'Égypte, font état d'une hausse de ce taux ces dernières

⁶ On trouvera des données détaillées sur la population par groupe d'âge dans les documents complémentaires du présent rapport, disponibles à l'adresse suivante : www.un.org/en/development/desa/population/commission/sessions/2017/index.shtml.

années, ce qui se traduira par la croissance de la population de jeunes dans ces pays au cours des années à venir.

E. Tendances observées en ce qui concerne la population d'âge actif

16. Alors que le nombre d'enfants et de jeunes devrait augmenter lentement, la population d'âge actif – de 25 à 64 ans – devrait passer de 3,6 milliards de personnes en 2015 à 4,8 milliards en 2050. L'augmentation la plus importante devrait être enregistrée en Afrique (plus de 653 millions d'individus supplémentaires dans cette catégorie) et en Asie (plus de 440 millions). En termes relatifs, on prévoit que la population africaine d'âge actif passera de 429 millions de personnes en 2015 à un peu moins de 1,1 milliard en 2050. Par conséquent, la part de la population mondiale âgée de 25 à 64 ans qui vit en Afrique devrait pratiquement doubler, pour passer de 12 % en 2015 à 23 % en 2050. C'est en Asie que l'on continuera d'enregistrer la proportion la plus importante, à l'échelle régionale, d'individus en âge de travailler, même si une diminution est attendue (de 62 % en 2015 à 57 % en 2050). En Amérique latine et dans les Caraïbes, la population d'âge actif devrait augmenter de près de 90 millions de personnes entre 2015 et 2050, et se maintenir aux alentours de 8,5 % du total mondial. En 2050, la part de la population mondiale d'âge actif sera relativement limitée en Amérique du Nord et en Océanie (4,4 % et 0,6 %, respectivement). En Europe, la population âgée de 25 à 64 ans devrait commencer à diminuer après 2015, pour ne plus représenter en 2050 que 7 % du total de cette population à l'échelle mondiale.

17. Les migrants internationaux étant pour une large part des jeunes, des taux élevés d'immigration tendent à atténuer, sans toutefois l'annuler, la tendance au vieillissement de la population. Les projections portant sur la période comprise entre 2015 et 2050 donnent à penser que si les régions développées n'enregistrent pas de migration nette positive, le ratio personnes âgées/personnes en âge de travailler sera supérieur de 4 % aux prévisions qui partent du principe que le flux migratoire vers les régions développées restera constant (*État de la migration dans le monde*, 2015)⁷.

18. Les conséquences des migrations internationales sur la structure par âge de la population sont notables dans les pays d'Europe où le taux de fécondité est faible et le nombre d'immigrants élevé, ainsi que dans certains pays producteurs de pétrole d'Asie occidentale qui emploient un grand nombre de travailleurs migrants. À long terme, cependant, le flux vraisemblable des migrations internationales risque de ne pas suffire pour inverser la tendance au vieillissement de la population.

F. Tendances observées en ce qui concerne la population âgée

19. À l'échelle mondiale, le nombre des individus âgés de 65 ans ou plus (« personnes âgées » ou « population âgée ») devrait être multiplié par 2,6 entre 2015 et 2050 pour passer de 608 millions à près de 1,6 milliard. Pour deux tiers environ, cet accroissement devrait concerner l'Asie, où le nombre de personnes

⁷ Organisation internationale pour les migrations, *État de la migration dans le monde 2015 – Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité* (Genève, 2015).

âgées devrait presque tripler pour passer de 330 millions en 2015 à 956 millions en 2050. De même, la population âgée d'Amérique latine et des Caraïbes devrait plus que tripler et celle de l'Afrique être multipliée par 3,5. La progression sera relativement plus modérée en Océanie, où la population âgée devrait un peu plus que doubler, ainsi qu'en Europe et en Amérique du Nord, où le nombre de personnes âgées devrait augmenter de 44 % et de 50 %, respectivement. En Europe, l'accroissement de la population ne concernera que les personnes âgées de 65 ans ou plus : les autres groupes d'âge inférieur qui sont pris en compte dans le présent rapport devraient y être moins représentés en 2050 qu'ils le sont aujourd'hui.

20. Si l'on se fonde sur d'autres indicateurs pour mesurer le vieillissement de la population, tels que l'âge médian ou le rapport de dépendance économique des personnes âgées⁸, les résultats obtenus sont généralement similaires à ceux qui le sont sur la base de la proportion de personnes âgées dans la population. Toutefois, d'autres méthodes « prospectives » de mesure du vieillissement⁹, qui mettent l'accent sur le nombre moyen d'années de vie restantes plutôt que sur le nombre d'années déjà vécues, jettent un éclairage différent sur les niveaux de vieillissement et les tendances qui y sont associées. Par exemple, si l'on considère que les « personnes âgées » sont celles dont l'espérance de vie restante est de 15 ans, et que le vieillissement de la population est mesuré en fonction de l'évolution de la proportion de personnes âgées ainsi définies, le vieillissement semble beaucoup plus lent.¹⁰ Les indicateurs du vieillissement prospectifs et ceux qui ont pour base les capacités cognitives en fonction de l'âge¹¹ font ressortir que si le nombre et la proportion de personnes âgées augmentent inexorablement dans tous les pays du monde, l'état de santé général, les capacités cognitives et la productivité potentielle de cette population varient considérablement d'un individu à l'autre au même âge et, d'une manière générale, vont s'améliorant. On peut notamment en conclure que le vieillissement de la population n'a pas nécessairement les conséquences socioéconomiques désastreuses auxquelles on l'associe souvent. Il en découle également que les marchés du travail et les systèmes de santé devront s'adapter pour mieux répondre aux besoins de la population âgée dans toute sa diversité.

21. Une autre caractéristique importante de la population âgée est qu'elle comprend davantage de femmes que d'hommes, ce qui s'explique par le fait qu'elles vivent en moyenne plus longtemps que les hommes. En 2015, les femmes représentaient 55 % de la population mondiale âgée de 65 ans ou plus, et 61 % des personnes âgées de 80 ans ou plus. C'est en Europe qu'on enregistre la plus forte proportion de femmes âgées de 65 ans ou plus (soit 59 % de ce groupe d'âge). Viennent ensuite l'Amérique latine et les Caraïbes (56 %), l'Amérique du Nord et l'Afrique (55 %) et l'Asie et l'Océanie (53 %).

⁸ On trouvera la définition de ces indicateurs (en anglais seulement) à l'adresse suivante : <https://esa.un.org/unpd/wpp/General/GlossaryDemographicTerms.aspx>.

⁹ Warren C. Sanderson et Sergei Scherbov, « The characteristics approach to the measurement of population aging », *Population and Development Review*, vol. 39, n° 4 (décembre 2013) et « Are we overly dependent on conventional dependency ratios? », *Population and Development Review*, vol. 41, n° 4 (décembre 2015).

¹⁰ Warren C. Sanderson et Sergei Scherbov, « Age structure, mortality and prospective ageing », présentation à la réunion du Groupe d'experts des Nations Unies sur l'évolution de la structure par âge de la population et le développement durable, New York, 13 et 14 octobre 2016.

¹¹ Vegard Skirbekk, « Ageing, health and work potential », exposé présenté lors de la réunion du groupe d'experts des Nations Unies sur l'évolution de la structure par âge de la population et le développement durable, New York, 13 et 14 octobre 2016.

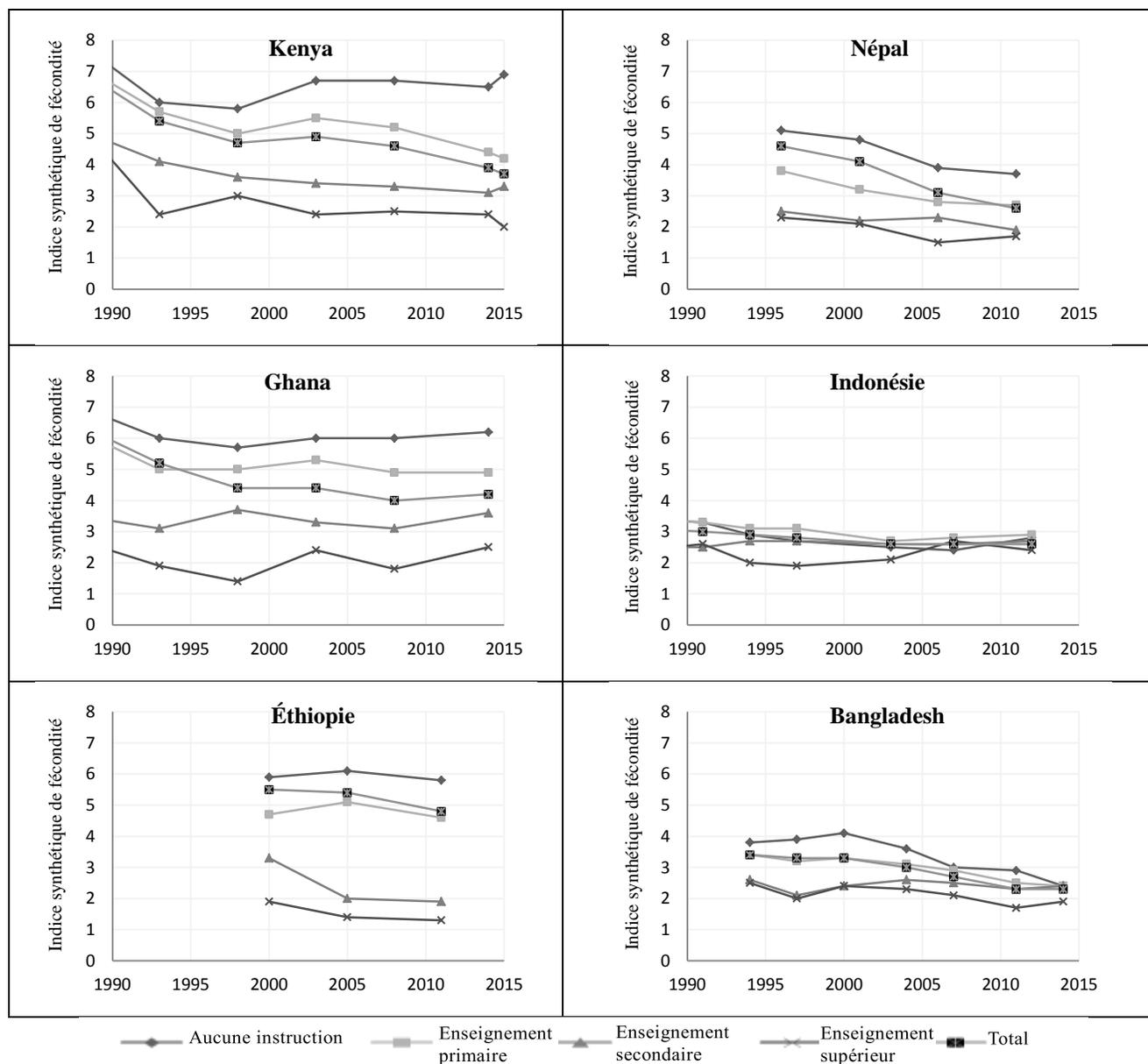
III. Fécondité, santé et éducation

22. Le déclin continu de la fécondité, qui se traduit par une réduction des cohortes d'enfants et de jeunes, est le principal facteur de l'évolution à long terme de la répartition par âge de la population. Il a des répercussions sur divers aspects du développement, ce qui tiendrait selon les recherches existantes à un double lien de causalité : l'amélioration des conditions sanitaires et un niveau d'instruction plus élevé contribuent à réduire le nombre d'enfants souhaités et la taille réelle de la famille, cependant que la baisse de la fécondité conduit souvent à une hausse des dépenses par habitant en matière de santé et d'éducation.

23. Une analyse récente des données concernant 80 pays et portant sur la période comprise entre 1970 et 2010 a conclu ce qui suit : avec comme variables de contrôle le facteur temps et le revenu par habitant, on constate que plus le niveau d'instruction des femmes est élevé, plus le taux de fécondité est orienté à la baisse¹². En moyenne, une année supplémentaire d'éducation pour les femmes correspond à une réduction de 2,4 % de l'indice synthétique de fécondité. Un phénomène similaire est observé en ce qui concerne les hommes, mais dans une bien moindre mesure. La figure IV illustre les variations du taux de fécondité en fonction du niveau d'instruction dans six pays en développement. Dans tous les cas, le taux de fécondité des femmes ayant suivi les études les plus longues (« au-delà de l'enseignement secondaire ») était inférieur à celui des femmes relevant de la catégorie « sans aucune instruction ». Toutefois, l'écart entre ces deux groupes, ainsi que par rapport aux femmes relevant des catégories intermédiaires (niveau d'instruction correspondant au primaire ou au secondaire), varie considérablement d'un pays à l'autre. Bien que, tout au long de la période considérée, le taux de fécondité soit demeuré inversement proportionnel au niveau d'instruction en Éthiopie, au Ghana, au Kenya et au Népal, il n'en va pas de même pour le Bangladesh, et plus encore pour l'Indonésie, où les écarts entre les catégories définies en fonction du niveau d'instruction, qui étaient moins importants au début de la période considérée, se sont resserrés ces dernières années.

¹² Ce résultat est largement corroboré par des travaux de recherche comme ceux que citent David E. Bloom et Dara Lee Luca dans « The global demography of ageing: facts, explanations, future », document de travail n° 130 du *Program on the Global Demography of Aging* (Cambridge, Massachusetts, Université Harvard, 2016).

Figure IV
Descendance finale totale (nombre d'enfants par femme) en fonction du niveau d'études atteint, dans six pays en développement, de 1990 à 2015



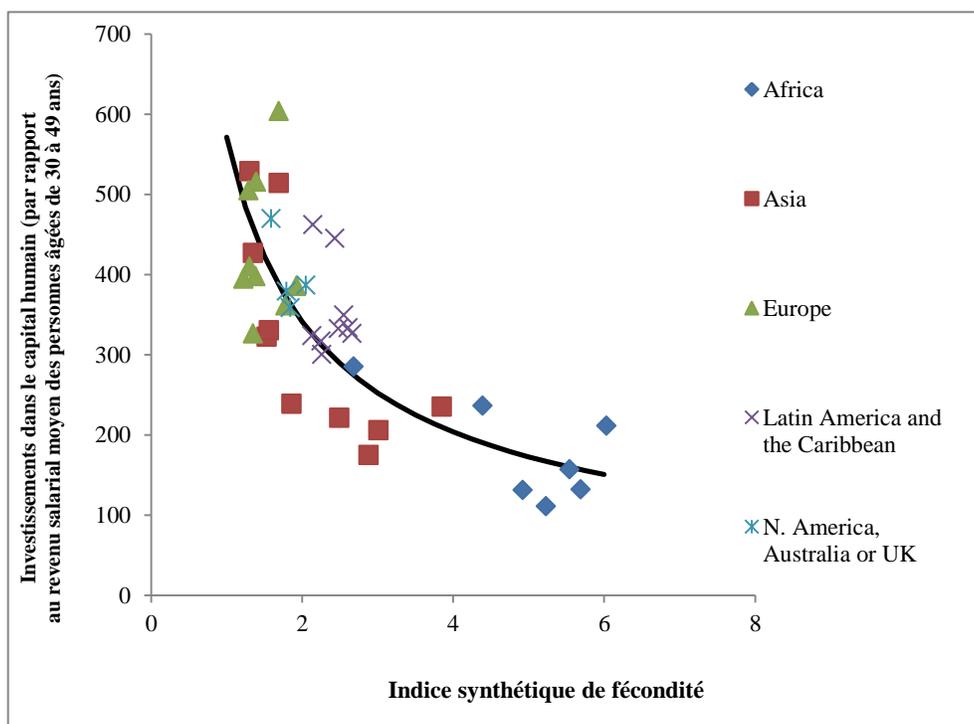
Source : Elina Pradhan, « Link between education and fertility in low and middle-income countries », présentation à la réunion du groupe d'experts des Nations Unies sur l'évolution de la structure par âge de la population et le développement durable, New York, 13 et 14 octobre 2016.

24. Bien que le niveau d'instruction ait une incidence considérable sur les taux de fécondité et leur évolution au fil du temps, d'autres facteurs sociaux, économiques et culturels, ou encore l'accès à la planification familiale, entrent également en ligne de compte.

25. Les données en provenance des comptes de transferts nationaux¹³ mettent en évidence le lien qui existe entre la diminution de la fécondité et l'accroissement des investissements dans le capital humain, mesurés à l'aune des dépenses consacrées à la santé et à l'éducation des enfants et des jeunes. Ce lien est illustré dans la figure V, qui fait ressortir à quel point les écarts sont importants, s'agissant de l'investissement dans le capital humain, entre les pays selon qu'ils enregistrent des taux de fécondité faibles ou élevés.

Figure V

Total des investissements dans le capital humain par rapport à l'indice synthétique de fécondité dans 39 pays



Source : Andrew Mason, Ronald Lee et Jennifer Xue Jiang, « Demographic dividends, human capital and saving », *The Journal of the Economics of Ageing*, vol. 7 (avril 2016), fig. 3.

¹³ Voir <http://ntaccounts.org/web/nta/show/>.

26. Le recul de la fécondité va généralement de pair avec l'accroissement des dépenses de santé, mais sa corrélation avec les dépenses consacrées à l'éducation est particulièrement marquée. De nombreuses autres études¹⁴ ont également conclu à une corrélation négative notable entre le niveau d'instruction et la fécondité.

IV. Solidarité intergénérationnelle : particuliers et ménages

A. Évolution de la cohabitation intergénérationnelle

27. La baisse de la fécondité et de la mortalité, qui fait partie intégrante de la transition démographique, a également une incidence sur les modes de cohabitation intergénérationnelle. Outre les changements strictement démographiques¹⁵, celle-ci est influencée par des facteurs tels que la croissance économique, l'industrialisation et les normes culturelles. Par exemple, si la baisse de la mortalité accroît la probabilité pour un enfant d'être élevé par ses deux parents, l'augmentation des taux de divorce ou de séparation réduit la probabilité pour ce même enfant de cohabiter à la fois avec son père et sa mère. Chez les adultes en âge de travailler, la baisse de la mortalité et de la fécondité a eu pour conséquences une augmentation du nombre des parents qui vivent suffisamment longtemps pour élever leurs enfants mais aussi une diminution du nombre de frères et sœurs qu'un enfant est susceptible d'avoir. La probabilité qu'un jeune adulte cohabite avec un parent est donc plus élevée. Dans l'optique des générations plus âgées, la baisse de la fécondité s'est traduite par une diminution du nombre d'enfants qui atteignent l'âge adulte, qui n'est que partiellement contrebalancée par le fait que les enfants ont plus de chances d'atteindre cet âge.

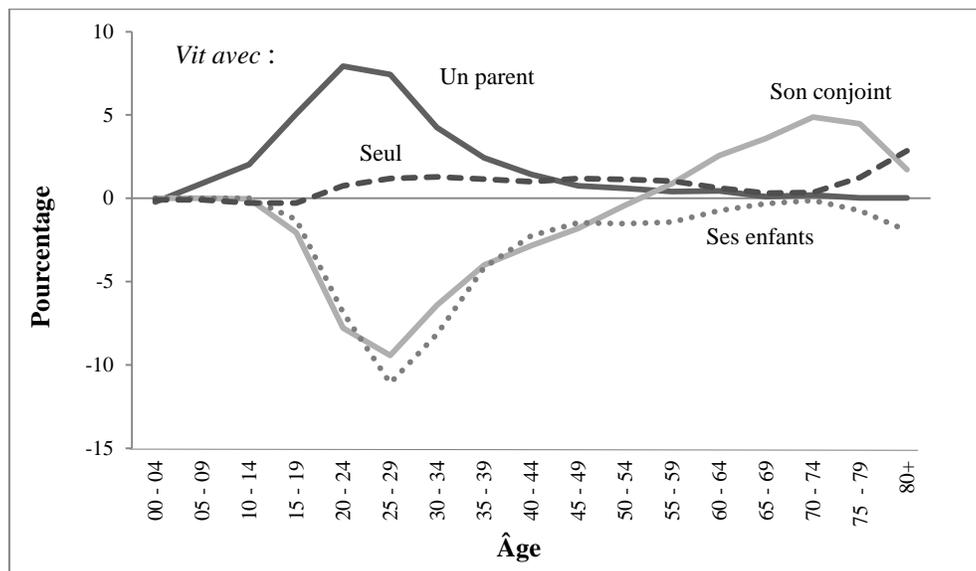
28. En règle générale, l'émigration nette réduit les possibilités offertes aux jeunes et aux adultes en âge de travailler d'habiter chez leurs parents, mais aussi parfois les possibilités offertes aux parents de cohabiter avec leurs enfants – il arrive, par exemple, que les migrants confient leurs enfants aux grands-parents ou à d'autres membres de leur famille.

29. La figure VI, qui présente des données recueillies dans 32 pays de différentes régions du monde, montre que de plus en plus de jeunes adultes cohabitent avec leurs parents et que la proportion de jeunes adultes et d'adultes dans la force de l'âge cohabitant avec un conjoint et avec leurs propres enfants a chuté entre les années 80 et les années 2000. Une augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 50 ans vivant avec leur conjoint a été enregistrée dans ce groupe de pays.

¹⁴ Voir Shareen Joshi et T. Paul Schultz, « Family planning and women's and children's health: long-term consequences of an outreach programme in Matlab, Bangladesh », *Demography*, vol. 50, n° 1 (février 2013), ainsi que les ouvrages cités plus haut.

¹⁵ Steven Ruggles et Misty Heggeness, « Intergenerational coresidence in developing countries », *Population and Development Review*, vol. 34, n° 2 (février 2008).

Figure VI
Évolution, entre les années 80 et les années 2000, de la proportion d'individus vivant seuls ou avec un membre de leur famille proche, par âge (en pourcentage de la population) : total des données recueillies dans 32 pays

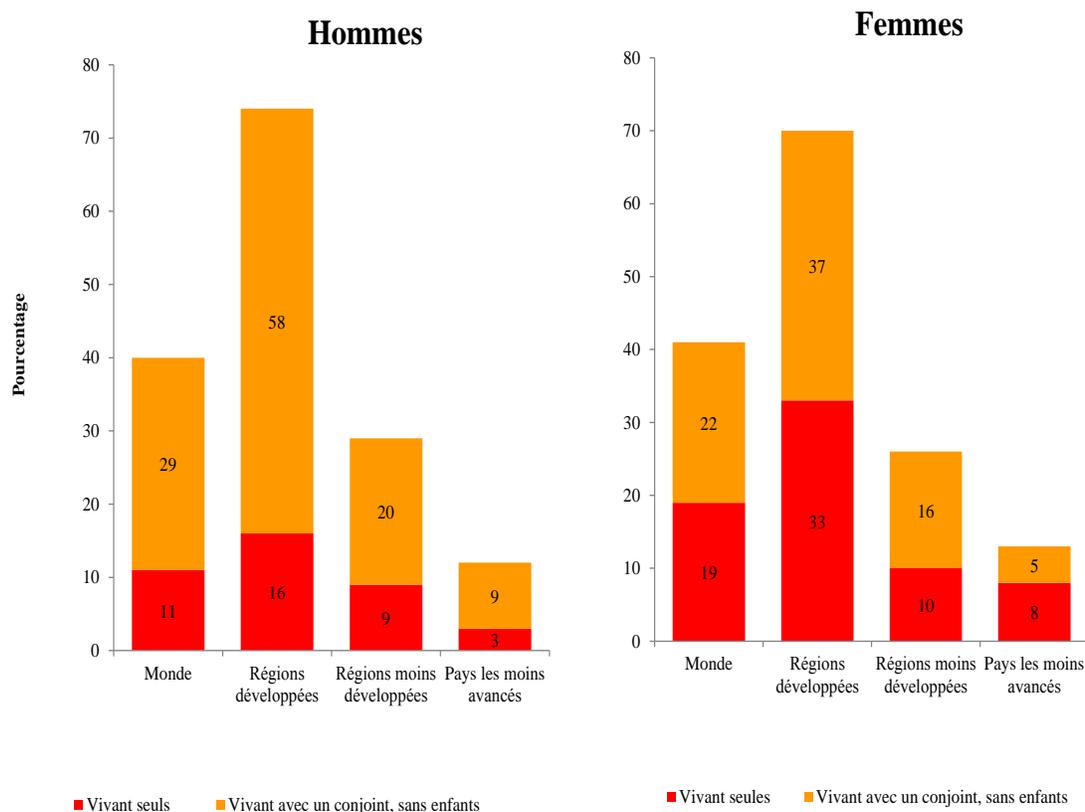


Source : Estimations fondées sur des microdonnées recueillies dans 32 pays de toutes les régions du monde, consultables dans la base de données du site International Public Use of Microdata Series et dans celle de l'enquête européenne sur les forces de travail d'Eurostat. Liste des 32 pays : Argentine, Autriche, Brésil, Cameroun, Chili, Costa Rica, Équateur, États-Unis d'Amérique, France, Grèce, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Jamaïque, Kenya, Malaisie, Malawi, Maroc, Mongolie, Panama, Porto Rico, Portugal, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Suisse, Thaïlande, Turquie, Uruguay, Venezuela (République bolivarienne du) et Viet Nam.

30. Ces tendances s'expliquent par un départ tardif du domicile familial et par l'augmentation de l'âge moyen auquel les couples se constituent et donnent naissance à un premier enfant. À mesure que la durée des études augmente, d'une cohorte à l'autre, les jeunes adultes retardent leur entrée sur le marché du travail et vivent plus longtemps chez leurs parents, dont ils sont au moins partiellement dépendants. L'étendue et la durée de cette dépendance économique ont des incidences en profondeur sur la solidarité intergénérationnelle, voire dans certains cas sur la croissance économique (voir chap. V).

31. L'un des phénomènes qui sont associés au vieillissement de la population et à l'évolution des modes d'habitation n'est autre que la généralisation progressive de la vie indépendante (c'est-à-dire le fait de vivre seul ou uniquement avec un conjoint) parmi les personnes âgées. À l'échelle mondiale, entre 2000 et 2010, quelque 40 % des personnes âgées de 60 ans ou plus vivait de manière indépendante (fig. VII).

Figure VII
Proportion d'individus âgés de 60 ans ou plus vivant de manière indépendante (seuls ou uniquement avec un conjoint)
Pourcentage des personnes par sexe, dans le monde et par région (en fonction du degré de développement atteint), vers 2005



Note : Ces estimations ont été établies à partir de microdonnées issues de recensements et d'enquêtes, en provenance de 101 pays, la période considérée étant 2000-2010 (année modale : 2005). On trouvera plus de détails aux pages 38 et 39 de *World Population Ageing 2013*.

32. L'écart entre les régions développées et les régions moins développées est important pour ce qui est de la part de la population vivant de manière indépendante. Entre 2000 et 2010, près des trois quarts des personnes âgées menaient leur vie de façon indépendante dans les régions développées, contre à peu près un quart dans les régions moins développées et un huitième dans les pays les moins avancés.

33. On observe dans l'ensemble des pays – avec certes des variations importantes de l'un à l'autre – une corrélation positive entre la proportion de personnes âgées qui vivent de manière indépendante et le stade de vieillissement de la population. Entre 2000 et 2010, dans les pays où moins de 10 % de la population était âgée de 60 ans ou plus, la proportion de personnes vivant de manière indépendante était rarement supérieure à 40 %. En revanche, dans tous les pays où les personnes âgées représentaient plus de 20 % de la population, une majorité d'entre elles vivaient de

manière indépendante. Si ce lien entre l'étendue du vieillissement de la population et l'indépendance des personnes âgées persiste à l'avenir, on peut s'attendre à ce que les personnes âgées soient de plus en plus nombreuses à vivre de manière indépendante au cours des prochaines décennies, tant dans les régions développées que dans celles qui le sont moins.

B. Problématique hommes-femmes et conciliation des obligations professionnelles et familiales

34. Parmi les populations vieillissantes des pays développés (et de certains pays en développement), le taux d'activité des femmes augmente tandis que l'âge moyen auquel celles-ci ont des enfants recule¹⁶. Cette évolution et la longévité plus grande des parents et des grands-parents ont créé la « génération sandwich », expression qui désigne en particulier les femmes qui prennent soin d'enfants à charge et de parents âgés tout en jouant un rôle plus actif dans le monde du travail.

35. Si le travail domestique n'est en général pas pris en compte dans les statistiques économiques habituelles, il apparaît de plus en plus clairement que la contribution des femmes à la production marchande et non marchande est loin d'être négligeable. Appréciée à sa juste valeur, elle constitue même une part importante de l'ensemble du travail accompli par la collectivité. Au Sénégal, par exemple, la contribution des femmes représente jusqu'à 34 % de l'ensemble du travail marchand dans le pays, 87 % de l'ensemble de la production domestique et 58 % du volume total de travail de la collectivité¹⁷. Au Mexique, la production domestique, dont la plupart est assurée par les femmes, est estimée à 22 % du produit intérieur brut (PIB). Dans certains pays, tel le Brésil, il apparaît que la charge de travail domestique des femmes augmente lorsqu'elles se marient et qu'elles ont des enfants, alors que celle des hommes diminue légèrement lorsqu'ils se marient et ne semble pas être modifiée par la naissance d'enfants¹⁸.

36. Partant, des politiques qui favoriseraient la participation des femmes à la vie active, le congé parental tant paternel que maternel, ainsi que la mise en place de services abordables de garde d'enfants et les soins de longue durée pour les personnes âgées pourraient permettre de réduire les inégalités entre les sexes s'agissant de la répartition du travail domestique et du travail marchand. De telles politiques permettraient également de mieux exploiter le dividende démographique potentiel (voir chap. V) : en effet, le taux d'activité augmenterait même une fois atteint l'effectif maximum de la population en âge de travailler, ce qui aiderait les pays concernés à surmonter les difficultés d'ordre budgétaire qui sont liées au vieillissement de la population.

¹⁶ Dans les pays développés, l'âge moyen auquel les femmes donnent naissance à leur premier enfant a augmenté, pour passer de 26,5 ans durant la période 1980-1985 à 29,2 ans durant la période 2010-2015. Il devrait être de 31 ans durant la période 2045-2050.

¹⁷ Gretchen Donehower, « Gender, age and economic activity », exposé présenté lors de la réunion du groupe d'experts des Nations Unies sur l'évolution de la structure par âge de la population et le développement durable, New York, 13 et 14 octobre 2016.

¹⁸ Simone Wanjman, « Demographic dynamics of family and work in Brazil », exposé présenté lors de la réunion du groupe d'experts des Nations Unies sur l'évolution de la structure par âge de la population et le développement durable, New York, 13 et 14 octobre 2016.

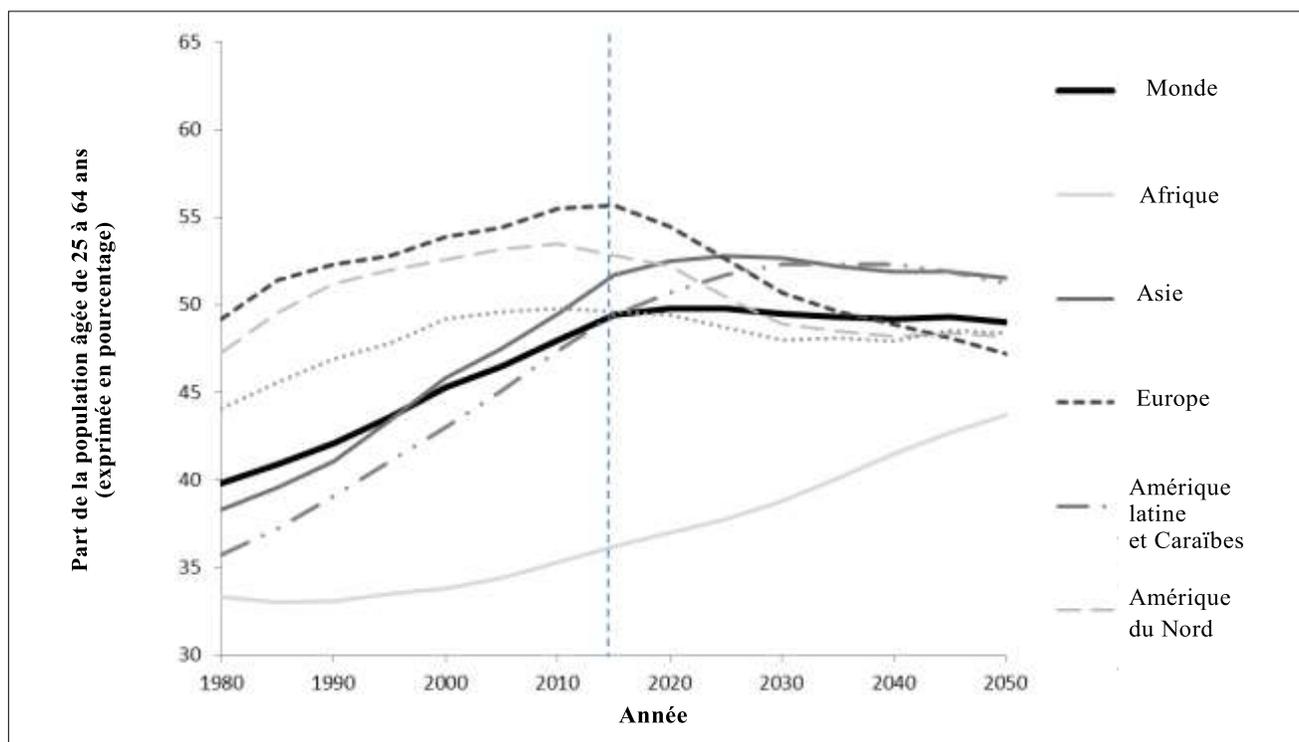
V. Conséquences démographiques et macroéconomiques

37. L'une des caractéristiques de l'évolution actuelle de la structure par âge de la population, qui a été examinée au chapitre II, n'est autre que la fin de la phase d'augmentation à l'échelle mondiale de la proportion de la population en âge de travailler (25 à 64 ans); elle intervient à un moment où le taux d'activité total recule, notamment dans certaines des principales économies, comme la Chine, les États-Unis d'Amérique, l'Inde et le Japon¹⁹.

38. Tandis que le nombre absolu de personnes en âge de travailler continuera d'augmenter au cours des prochaines décennies, la part de la population mondiale en âge de travailler ne devrait pas beaucoup évoluer d'ici à 2050 – elle devrait rester stable ou diminuer dans la plupart des régions, sauf en Afrique (voir fig. VIII), où elle augmentera fortement.

Figure VIII

Part de la population en âge de travailler dans la population totale, par région (exprimée en pourcentage)



Source : ONU, *World Population Prospects: The 2015 Revision – Key Findings and Advance Tables*.

39. Plusieurs pays d'Afrique et d'autres régions, dont la population en âge de travailler augmente à vive allure et présente une structure par âge dans laquelle les

¹⁹ Banque mondiale, base de données sur les indicateurs du développement dans le monde pour 2017, accessible à l'adresse suivante : <http://databank.banquemondiale.org/data/reports.aspx?source=indicateurs-du-d%C3%A9veloppement-dans-le-monde>.

jeunes occupent une place relativement importante²⁰, sont susceptibles de tirer parti d'un « dividende démographique » non négligeable si leur croissance économique est stimulée par les changements associés à la transition démographique. Ces pays devraient accorder la priorité à des politiques propices à l'accès de tous à des services de soins de santé procréative, y compris la planification familiale, et à la multiplication des possibilités offertes en matière d'éducation et d'emploi. De telles politiques permettraient d'engranger un premier dividende démographique – ou d'en tirer profit plus rapidement, selon le cas –, à savoir l'augmentation du ratio producteurs-consommateurs engendré par la transformation de la structure par âge de la population aux stades intermédiaires de la transition démographique. Même lorsqu'il n'est pas établi que la structure par âge a des effets distincts sur la croissance économique, une amélioration du degré d'instruction favorise la productivité et la croissance des revenus, ce qui semble indiquer qu'un « dividende éducatif » constituerait bel et bien une part importante du dividende démographique²¹.

40. Ces dernières décennies, en Amérique latine et aux Caraïbes ainsi qu'en Asie, la part de la population en âge de travailler a fortement augmenté mais ne devrait plus croître que modestement jusqu'aux années 2020, avant d'amorcer un déclin. Les pays de ces régions devraient donc privilégier des politiques propices à l'exploitation d'un « deuxième dividende démographique », qui découlera de l'intensification des investissements dans l'éducation et la santé (le capital humain) des enfants et des jeunes ainsi que de l'accumulation croissante d'éléments de patrimoine due au vieillissement de la population et au prolongement des années de retraite, conséquences d'une plus grande longévité. En plus de leur valeur intrinsèque et de leur contribution à la réduction des inégalités entre les sexes, des mesures visant à lever les obstacles à la participation des femmes à la population active pourraient donner de bons résultats sur le plan macroéconomique.

41. Entre 2015 et 2050, la part de la population en âge de travailler devrait fortement diminuer en Europe et en Amérique du Nord, plus modestement en Océanie. Les pays de ces régions connaîtront une relative pénurie de main-d'œuvre tandis que le vieillissement de leur population se poursuivra. Des mesures visant à faciliter la migration de façon ordonnée, sûre et régulière et à offrir aux personnes âgées des possibilités d'apprentissage et d'emploi tout au long de la vie, associées à des mesures favorables à la famille, pourraient venir s'ajouter à des politiques budgétaires destinées à assurer la viabilité à long terme des systèmes de sécurité sociale tels que ceux qui sont examinés ci-après.

²⁰ En Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi que dans la région arabe (voir E/ESCWA/SDD/2016/Technical Paper.3).

²¹ Jesus Crespo Cuaresma, Wolfgang Lutz et Warren Sanderson, « Is the demographic dividend an education dividend? », *Demography*, vol. 51 (février 2014).

A. Incidences du vieillissement de la population sur le travail et la sécurité du revenu des personnes âgées

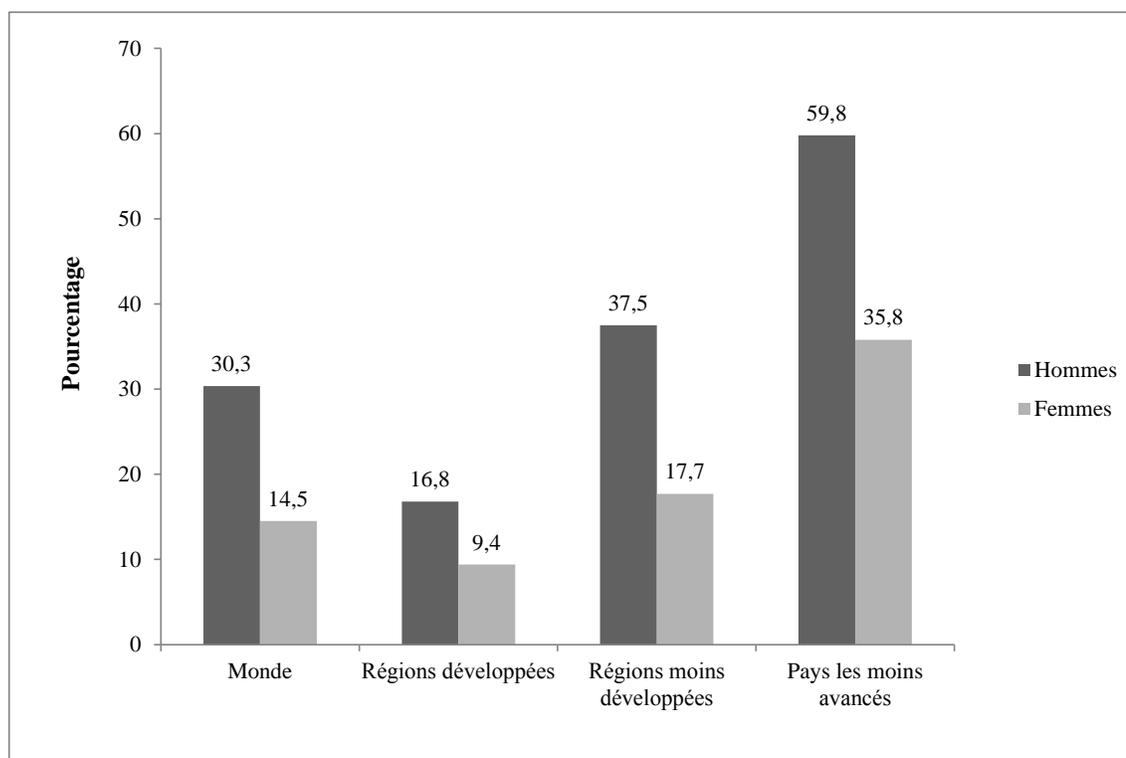
42. Le vieillissement de la population en âge de travailler, qui se traduit par une augmentation du nombre des personnes actives occupées âgées de plus de 50 ou de plus de 60 ans, conduit à s'interroger sur l'évolution à venir de la productivité du travail. L'activité économique des personnes âgées varie beaucoup d'un pays à l'autre. En 2015, à l'échelle mondiale, le taux d'activité²² des personnes âgées de 65 ans ou plus était de 30,3 % chez les hommes et de 14,5 % chez les femmes²³; dans les régions développées, les taux d'activité des hommes et des femmes âgés étaient, respectivement, de 16,8 % et de 9,4 %; ils s'élevaient à 37,5 % et 17,7 % dans les régions moins développées, et à 59,8 % et 35,8 % dans les pays les moins avancés.

43. Le taux d'activité le plus élevé enregistré parmi les hommes âgés l'a été en Afrique (voir fig. IX); venaient ensuite l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie et l'Amérique du Nord, les taux les plus faibles étant relevés en Océanie et en Europe. Dans toutes les régions, le taux d'activité des femmes âgées était inférieur à celui des hommes âgés mais présentait des caractéristiques similaires d'une région à l'autre.

²² Défini comme la part de la population en âge de travailler occupée ou à la recherche d'un emploi.

²³ Profiles of Ageing 2015, base de données consultable à l'adresse suivante : <https://esa.un.org/unpd/popdev/Profilesofageing2015/index.html>.

Figure IX
Taux d'activité des personnes âgées de 65 ans ou plus, par sexe, 2015



Source : ONU, *World Population Ageing 2015*.

44. Entre 1990 et 2015, le taux d'activité des hommes âgés de 65 ans ou plus a progressivement augmenté en Europe, en Océanie et en Amérique du Nord, tandis qu'il n'a cessé de diminuer en Asie, en Afrique ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes. Pendant la même période, le taux d'activité des femmes âgées a augmenté dans toutes les régions, ce qui correspond à la tendance observée à une augmentation progressive du taux d'activité des femmes de tous âges.

B. Incidences du vieillissement de la population sur les pensions de retraite

45. L'un des objectifs majeurs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est l'instauration d'une protection sociale pour tous, assortie d'un socle qui garantisse à chacun un niveau de vie minimum. Au cours des dernières décennies, de nombreux pays en développement dont la population était relativement jeune ont étendu la couverture de leurs régimes de retraite contributifs ou mis en place des systèmes « sociaux » de pension non contributifs. Dans le même temps, de nombreux pays développés comptant une proportion plus élevée que la moyenne de personnes âgées ont réformé leurs régimes de retraite en relevant l'âge normal de départ à la retraite pour faire face à l'allongement de l'espérance de vie, et ont augmenté le montant et la durée des cotisations tout en restreignant les

incitations au départ à la retraite anticipé. Certains gouvernements ont aussi adopté des réformes visant à renforcer le rôle des régimes privés de pensions.

46. Le taux d'activité des personnes âgées varie selon l'existence (ou la couverture) et le niveau (ou la générosité) des régimes de retraite. Lorsque les pensions sont inexistantes ou insuffisantes, comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement, partir à la retraite est impossible pour la majorité de la population. Dans les pays développés, où la prise en charge est étendue et les montants versés généreux, il est moins nécessaire de continuer de travailler à un âge avancé et le taux d'activité des personnes âgées y est donc moins élevé. Ce rapport inversement proportionnel est perceptible dans les changements qui sont intervenus progressivement dans certains pays ou régions. Dans la plupart des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), par exemple, après une longue période de diminution constante s'expliquant par la diversité de l'offre en matière de régimes de la retraite et par la générosité des prestations versées, le taux d'activité des hommes âgés a récemment augmenté en raison du relèvement de l'âge minimum de départ à la retraite et d'autres restrictions qui s'appliquent désormais au droit à pension. De même, au cours des 25 dernières années, le taux d'activité des femmes âgées n'a cessé d'augmenter dans les pays de l'OCDE, à mesure que ceux-ci réformaient les systèmes de retraite de manière à encourager les femmes à continuer de travailler jusqu'à un âge plus avancé.

47. La part des pensions de retraite dans les dépenses publiques varie elle aussi considérablement d'un pays à l'autre, en fonction du degré de vieillissement de la population, des conditions fixées pour le départ en retraite et de la générosité des prestations. Dans la plupart des pays européens, elle est comprise entre 5 % et 12 % du PIB. Au Japon, pays du monde où la répartition par âge de la population faisait apparaître la plus forte proportion de personnes âgées en 2015, cette part était de 10,2 % du PIB cette même année, contre 15,8 % du PIB en Italie – en effet, rapporté à la rémunération avant le départ en retraite, le montant des prestations versées est moins élevé au Japon. Dans la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes, la part des pensions de retraite dans les dépenses publiques est comprise entre 1 % et 8 % du PIB : ce niveau relativement faible s'explique par le caractère sélectif des régimes de retraite (en général, seuls les employés du secteur structuré de l'économie sont concernés) et par le fait que les populations y sont en moyenne légèrement plus jeunes qu'en Europe.

48. L'une des conséquences du vieillissement de la population, à savoir la nécessité de développer les soins à long terme, constitue une préoccupation croissante pour les responsables politiques. Malgré les améliorations précédemment évoquées en matière de santé, une grande partie des personnes âgées vont voir leurs capacités décliner à un point tel qu'elles auront besoin d'assistance et de soins à long terme. Ceux-ci peuvent souvent être dispensés à domicile, ou au niveau local, et doivent l'être dans le respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine; en outre, les femmes ne doivent pas être les seules à assumer cette charge en tant qu'aidants familiaux. Les gouvernements et les autres acteurs concernés doivent soutenir les aidants familiaux, pour que ces derniers soient plus efficaces et subissent moins de contraintes. Il faut aussi mettre en place des soins au niveau local et des systèmes de prise en charge temporaires, dispenser des soins en milieu hospitalier aux personnes lourdement handicapées, appuyer les groupes d'entraide

locaux et promouvoir l'instauration d'accréditations et de normes pour les prestataires de soins de santé privés²⁴.

C. Conséquences macroéconomiques de l'évolution de la pyramide des âges

49. S'agissant de la taille du premier dividende démographique, on peut obtenir des éléments comparables au niveau international en réalisant des estimations et des projections afin de mesurer le « rapport actifs/inactifs »²⁵ sur la base de critères normalisés tels que les modes de consommation et de production envisagés à l'aune de la taille d'une population et en fonction des divers groupes d'âge qui la constituent. S'appuyant sur cette approche, le rapport de l'Organisation des Nations Unies sur le vieillissement de la population mondiale (*World Population Ageing 2015*, ST/ESA/SER.A/390) montre que, dans nombre de pays d'Afrique et certains d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes, le rapport actifs/inactifs devrait augmenter d'ici 2050. Par ailleurs, dans les pays dont la population devrait vieillir et où le rapport actifs/inactifs devrait diminuer, les modifications de la pyramide des âges devraient entraîner des répercussions macroéconomiques négatives. La diminution du rapport actifs/inactifs devrait être particulièrement marquée en Allemagne, en Chine, en Espagne, en Italie, en République de Corée, en Slovénie et en Thaïlande, pays dans lesquels elle pourrait conduire à un ralentissement de la croissance économique de 0,5 % par an – voire davantage – entre 2015 et 2050.

50. Le deuxième dividende démographique peut demeurer positif longtemps après que la phase correspondant au premier dividende est arrivée à son terme. Plusieurs données récentes concernant la taille et la durée des deux dividendes²⁶ laissent penser que :

a) La période favorable à l'apparition de dividendes démographiques a commencé au début des années 60 en Europe, au milieu des années 70 en Asie, en Océanie et aux Amériques et entre le début et le milieu des années 90 en Afrique;

b) Les principales augmentations annuelles de la croissance économique (pics) associées aux dividendes démographiques auraient été enregistrées en Asie (jusqu'à 2,3 % par an), en raison de la rapidité exceptionnelle de la transition démographique et des progrès de l'éducation dans la région. Pour les autres régions, les pics en question seraient compris entre 1,5 % et 1,8 % par an;

c) Même si la transition démographique a été retardée en Afrique et devrait y être plus lente que dans d'autres régions en développement, elle pourrait, à terme, produire le dividende démographique total le plus important jamais enregistré. Cela est partiellement lié à la valeur de départ du rapport actifs/inactifs en Afrique,

²⁴ Organisation mondiale de la Santé, *Rapport mondial sur le vieillissement et la santé* (Genève, 2015); voir aussi *Stratégie et plan d'action mondiaux sur le vieillissement et la santé 2016-2020*, dont la synthèse est consultable à l'adresse suivante : <http://who.int/ageing/global-strategy/fr/>.

²⁵ Rapport entre les producteurs équivalents et les consommateurs équivalents dans la population (voir informations détaillées dans *National Transfer Accounts Manual: Measuring and Analysing the Generational Economy*, Publications des Nations Unies, numéro de vente E.13.XIII.6.)

²⁶ Andrew Mason *et al.*, « Support ratios and demographic dividends: Estimates for the World », Manuscrit, 14 novembre 2016.

inférieure à celle des autres régions. Pour concrétiser ce potentiel, il sera nécessaire de développer plus avant les programmes de planification de la famille, de veiller à ce qu'il existe suffisamment de possibilités d'emploi productif et d'instaurer des moyens efficaces d'accumuler du capital humain et physique au cours de la période durant laquelle le dividende sera exploitable;

d) Le deuxième dividende démographique pourrait être bien plus important et exploitable sur une plus longue période. Sa concrétisation est cependant moins certaine, dans la mesure où elle nécessitera la mise en œuvre, tout au long de la transition démographique, de politiques appropriées, comme celles qui ont été mentionnées plus haut, ainsi qu'un environnement économique propice à une croissance durable. Une telle situation correspondrait au succès de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans les pays qui en sont actuellement aux premières phases de la transition démographique, mais ce résultat n'est pas acquis²⁷.

VI. Nécessité de disposer de données ventilées par âge et par sexe

51. Pour respecter l'engagement pris de ne pas faire de laissés-pour-compte, il est important de formuler des politiques adaptées et d'évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier ceux qui concernent des groupes d'âge précis, comme les enfants, les jeunes et les personnes âgées. Pour illustrer l'évolution des structures par âge et en évaluer les répercussions, telles que décrites dans le présent rapport, il sera indispensable de disposer de données ventilées par âge (voir E/CN.9/2016/3).

VII. Conclusions et recommandations

52. La persistance des changements qui affectent la répartition par âge de la population est une caractéristique essentielle de la transition démographique de taux relativement élevés vers des taux relativement bas de fécondité et de mortalité. Ces modifications sont imputables à la diminution sans précédent des taux de mortalité, mais plus encore à des taux de fécondité réduits. Dans les pays receveurs nets d'un grand nombre de migrants internationaux, l'immigration peut aussi avoir une incidence sur la répartition par âge de la population.

53. La transition démographique est un phénomène universel, mais le moment auquel elle intervient et sa rapidité – ainsi que ses conséquences sur le développement durable – varient considérablement d'un pays et d'une région à l'autre. À l'heure actuelle, la part de jeunes et d'enfants dans la population croît moins rapidement que celle des personnes âgées de plus de 65 ans. Le taux de croissance de ce segment de la population est particulièrement élevé en Afrique et

²⁷ Voir, entre autres, Garenne (2016), « Demographic dividend in Africa: macro and micro-economic effects », *n-IUSSP*, décembre 2016, FNUAP (2014), *État de la population mondiale 2014 : le pouvoir de 1,8 milliard d'adolescents et de jeunes et la transformation de l'avenir*, et Zulu (2016), « Africa's demographic transition and demographic dividend ». Exposé présenté lors de la réunion du groupe d'experts des Nations Unies sur l'évolution de la structure par âge de la population et le développement durable, New York, les 13 et 14 octobre 2016.

dans certaines parties de l'Asie et de l'Amérique latine. La proportion de personnes âgées est la plus élevée en Europe et dans d'autres pays développés, ce qui montre que la transition démographique s'y est enclenchée plus tôt.

54. La progression du nombre d'enfants et de jeunes a ralenti dans le monde entier et elle est même devenue négative dans certains pays et régions. Ce ralentissement constitue un tournant historique et il est l'occasion d'investir dans le capital humain en améliorant l'accès à la santé et à l'éducation ainsi que les perspectives d'emploi productif accessibles aux cohortes les plus jeunes. **Les gouvernements devraient activement exploiter les possibilités ainsi offertes, tant pour leur valeur intrinsèque – en ce qu'elles favorisent l'exercice de droits fondamentaux – qu'en guise d'investissement en faveur de la croissance économique future et du bien-être des générations actuelles et à venir.**

55. Le nombre absolu des enfants et des jeunes continue d'augmenter rapidement dans bien des pays d'Afrique et dans certaines régions d'Asie. Les pays où la fécondité demeure élevée n'en sont qu'aux stades initiaux de la transition démographique. **Les gouvernements de ces pays devraient donc envisager d'adopter des politiques favorables à l'accès universel aux services de santé en matière de sexualité et de procréation, notamment de planification de la famille, conformément aux objectifs du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et aux objectifs et cibles du Programme 2030.**

56. Le vieillissement de la population est une tendance démographique mondiale de grande ampleur qui présente à la fois des problèmes et des ouvertures. L'une des difficultés auxquelles se heurtent les pays dont la population vieillit rapidement est la pression budgétaire accrue qui pèse sur les systèmes publics d'aide aux personnes âgées, notamment les régimes de retraite et les services de santé, et remet en question leur viabilité financière. **Les gouvernements devraient anticiper les tendances démographiques et leurs répercussions possibles sur les systèmes de sécurité sociale, et donc envisager de retarder l'âge normal de départ à la retraite en réponse à l'allongement de l'espérance de vie et de procéder à d'autres réformes propres à garantir la sécurité économique des générations futures de personnes âgées.** Conscients du fait que les femmes sont en majorité parmi la population la plus âgée, ainsi que de l'écart persistant entre les sexes dans la population active, la couverture et les prestations, **les gouvernements devraient réfléchir à des mesures qui favorisent le respect de l'égalité des sexes dans les systèmes de retraite.**

57. Dans les pays où les régimes de retraite contributifs excluent des segments importants de la population active en raison de contraintes socioéconomiques qui ont des répercussions à divers titres – stabilité du taux d'activité, emplois informels et autres facteurs, – **les gouvernements devraient envisager le versement de pensions sociales qui garantissent à toutes les personnes âgées un niveau de vie minimum, conformément au Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement et à l'objectif de développement durable 1, sur l'élimination de la pauvreté, notamment grâce à l'instauration de socles de protection sociale.**

58. **Tous les pays, en particulier ceux qui sont parvenus au stade le plus avancé du vieillissement de leur population et se heurtent à une relative pénurie d'emplois, devraient envisager des mesures visant à faciliter la migration de façon ordonnée, sûre et régulière et à offrir aux personnes âgées des possibilités**

d'apprentissage et d'emploi tout au long de la vie, associées à des mesures favorables à la famille, qui viendraient s'ajouter à des politiques budgétaires destinées à assurer la viabilité à long terme des systèmes de sécurité sociale.

59. Les politiques publiques doivent répondre aux difficultés auxquelles se heurtent les jeunes et les adultes d'âge mûr, en particulier les femmes, lorsqu'ils tentent de concilier les exigences professionnelles et familiales, s'agissant notamment du soutien et des soins à dispenser aux enfants, aux parents âgés et aux grands-parents. **Les gouvernements devraient réfléchir à des politiques favorisant le placement en garderie et l'obtention du congé parental, à des possibilités d'emplois flexibles et à temps partiel pour les femmes et les hommes, ainsi qu'à des programmes de soins à long terme.** Ce type de politiques – et d'autres encore, évoquées plus haut – contribuerait également à l'autonomisation des femmes, à la prise en compte de l'intégralité de leur participation économique et à la réduction des inégalités entre les sexes dans la famille, sur le marché du travail et dans l'ensemble de la société.

60. L'évolution de la pyramide des âges peut avoir deux effets positifs sur le plan macroéconomique. Un premier dividende démographique peut stimuler la croissance économique durant une période donnée – lorsque la part des enfants et des jeunes dans la population a diminué en raison d'un déclin récent de la fécondité, cependant que la part des personnes âgées dans la population n'est pas encore très élevée, d'où un rapport actifs/inactifs très élevé et en progression. **Les gouvernements devraient profiter pleinement de cette période favorable, limitée dans le temps, pour investir davantage dans la santé et l'éducation des enfants et des jeunes et dans la formation tout au long de la vie, ces investissements étant susceptibles d'améliorer le bien-être des personnes et la productivité de la population active.**

61. Les pays pourraient aussi bénéficier d'un deuxième dividende démographique. Dans ceux qui ont investi dans le capital humain de leur population et où les personnes âgées ont accumulé suffisamment de richesses, le vieillissement de la population peut contribuer à intensifier l'accumulation de capital dans la macroéconomie, ce qui est susceptible de stimuler, voire d'accélérer la croissance économique actuelle et future. **Pour récolter les fruits de ces deux dividendes, les gouvernements devraient mettre en œuvre des politiques garantissant l'emploi productif des jeunes et des adultes et encourager ainsi l'épargne personnelle.**

62. Le vieillissement a aussi des répercussions sur la santé de la population. Le nombre de personnes nécessitant des soins prolongés en raison d'un handicap ou de limitations fonctionnelles risque d'augmenter dans tous les pays. **Les systèmes de santé nationaux devraient s'appuyer sur des programmes qui encouragent un mode de vie sain dès l'enfance et tout au long de l'âge adulte, ce qui donnerait à tout un chacun les moyens de mieux se préparer au déclin de ses capacités physiques et mentales lié au vieillissement. Les systèmes de soins de santé devraient mettre l'accent sur la préservation dans toute la mesure possible des capacités fonctionnelles tout au long de la vie, en particulier durant la vieillesse.**

63. **Les gouvernements, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales le cas échéant, devraient promouvoir la collecte, la diffusion et l'analyse de données démographiques ventilées par âge, par sexe et selon d'autres critères pertinents, qui puissent servir d'outils pour**

élaborer des politiques et évaluer les progrès accomplis aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier ceux qui concernent des groupes d'âge précis, comme les enfants, les jeunes et les personnes âgées.
